

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

La conquête du centre gauche ! Telle est la nouvelle manœuvre imaginée par les généraux en déroute de l'ordre moral.

Désespérant de rallier leurs troupes dispersées, ces grands capitaines veulent essayer de disloquer la majorité républicaine, sinon à la Chambre du moins au Sénat, en provoquant la défection des républicains timorés ou craintifs.

Pour arriver à ce résultat, nos Machiavels au petit pied usent tour à tour de la séduction et de la terreur.

Chapitre de la séduction : — « Voyons, bon centre gauche, excellent centre gauche, honnête centre gauche, pouvez-vous rester plus longtemps dans la mauvaise compagnie de ces gueux de radicaux. Ces gens là ne sont pas de votre monde. Mal élevés, violents, grossiers, se lavant à peine les mains, portant du linge douteux, ils ne sauraient être pour des gentilshommes de votre sorte une société honorable. Venez avec nous : vous trouverez des ducs, des comtes, des marquis, toute la fleur des pois du noble faubourg. Nous ferons ensemble de la politique de meilleur ton, de la politique de classes dirigeantes, et vous aurez eu le mérite de ne pas laisser dégringoler votre République dans le ruisseau. »

Chapitre de la terreur : — « Vous connaissez aujourd'hui les projets sinistres du cabinet ! C'est le programme de Romans qui entre en danse. La guerre est déclarée à toutes les institutions respectables : la magistrature bafouée, la religion proscrite..., que dis-je, vous-mêmes, libéraux modérés, gros capitalistes, grands propriétaires, vous êtes la proie destinée, tôt ou tard, à assouvir les appétits populaires. Voyez ! on parle

de vous ramener à Paris ! Pourquoi ? Pour vous jeter à la Seine, parbleu ; pour vous balayer au moindre vote qui ne conviendra pas à Clémenceau et à sa clique, etc., etc. »

Nous pourrions continuer longtemps sur ce thème dont les variations indéfinies remplissent les colonnes des journaux conservateurs, lancés à la chasse du centre gauche.

Le centre gauche se laissera-t-il prendre à ces traquenards grossiers ? Aura-t-il la naïveté de croire à ces caresses hypocrites, acceptera-t-il comme sincères les baisers de Judas que lui prodiguent aujourd'hui les insulteurs du *Bulletin des Communes* ?

Les libéraux du Sénat seront-ils assez simples pour s'émouvoir des tableaux terrifiants qu'on agite devant leurs yeux ?

Nous aimons à croire que non. Nous aimons à croire que les réformes républicaines adoptées par la Chambre ne viendront pas se heurter de nouveau contre le veto de nos pères conscrits.

Le bruit court que quelques sénateurs timides seraient disposés à combattre énergiquement certains articles des projets Jules Ferry, notamment ce fameux article 7 qui a le privilège de mettre le feu sous le ventre à tous les fervents de la sacro-sainte congrégation de Jésus. M. Laboulaye se ferait, dit-on, le défenseur d'office des Révérends Pères et ne craindrait pas de s'abaisser en cette circonstance au rôle de porte-queue de M. Chesnelong.

La chose n'a rien d'in vraisemblable puisque déjà M. Laboulaye s'est associé avec feu Mgr Dupanloup pour faire échouer contre M. Dufaure lui-même, le retour à l'Etat de la collation des grades.

Si une réforme aussi anodine ne trouve pas grâce devant les terreurs de M. Laboulaye, il est évident que l'expulsion des Jésuites de l'enseignement doit

faire dresser sur sa tête le peu de cheveux qui lui restent.

Il est fâcheux seulement que l'auteur de *Paris en Amérique* et du *Prince Caniche* n'ait pas étudié d'un peu plus près l'histoire de l'enseignement jésuitique.

Il y aurait vu que sous les régimes les plus monarchiques et, par conséquent, les moins révolutionnaires, les Jésuites ont été chassés de France soit en vertu d'édits royaux, soit en vertu d'arrêts du parlement, comme propagateurs de mauvaises doctrines et comme corrupteurs de la jeunesse.

Malheureusement, M. Laboulaye et quelques autres sont de ces républicains singuliers qui semblent apporter beaucoup plus de prix aux compliments de leurs adversaires qu'aux éloges de leurs amis. Pour une œillade de M. Buffet, pour un sourire de M. de Broglie on les verra pénétrer sans scrupules sur les projets les plus utiles, sur les réformes les plus nécessaires !

Si, par hasard, les partisans de cette politique à double face venaient à triompher, le Sénat redeviendrait ce qu'il était jadis : un obstacle, et il aurait tôt ou tard le sort de tous les obstacles.

Il faut espérer que les élus du Cinq Janvier n'éprouvent pas la moindre envie de recommencer cette comédie usée, et qu'ils ont une ambition plus haute que celle de se couler dans le moule et dans les bottes de leurs prédécesseurs.

Que les membres de la Chambre haute soient des modérateurs, des pondérateurs, tant qu'il vous plaira, mais qu'ils ne soient pas des bâtons dans les roues.

JACQUES BARBIER.

LE RETOUR A PARIS

Il semblait que la question était mûre, et que nul ne contestait plus la nécessité de revenir sur une mesure de défiance, que les circonstances avaient cessé de justifier.

temple. Jadis, la foi transportait des montagnes, aujourd'hui, elle ne transporte pas même les moellons. Malgré les primes et les encouragements que nous avons prodigués, c'est à peine s'il nous arrive de temps en temps une pauvre pierre de taille.

Villemessant. — Attendez : au nom du *Figaro*, j'ai à vous offrir un tombereau de tuiles.

Mgr Guibert. — Il sera le bien venu.

Villemessant. — Don d'une petite dame repentie qui a régularisé sa...

Veillot. — N'insistez pas sur ces scandales.

Villemessant. — Mes scandales rapportent quelque chose, tandis que les vôtres...

Mgr Guibert. — La main qui reçoit ne doit pas regarder la main qui donne. L'incident est clos et les tuiles acceptées.

Villemessant. — Attrape !

Mgr Guibert. — Et maintenant, passons à l'objet principal de nos délibérations. Il n'y a qu'une voix, mes chers frères, pour qualifier les projets impies du ministre de l'instruction publique.

Mgr Freppel. — C'est une abomination !

Mayol de Luppi. — Un scandale !

Janicot. — Un attentat !

De Mun. — Une horreur !

Chesnelong. — Une honte !

Mgr Caverot. — Une infamie !

Le P. Basile. — Un désastre !

Villemessant. — Un décalage !

Veillot. — Une saloperie !

Tout le monde, députés, ministres sénateurs et journalistes, était las du voyage quotidien de Versailles.

Le public, de son côté, en avait assez des lenteurs des travaux des commissions et des séances où l'on n'était pas en nombre.

Depuis que les lois d'affaires sont à l'ordre du jour, il est d'une évidence, à crever les yeux, que les heures que nos honorables sont obligés de passer en wagon paralysent leur activité, et que la machine gouvernementale va cahin-caha parce que les ministres, que l'on devrait rencontrer une bonne partie du temps dans leurs ministères respectifs, sont toujours sur les quatre chemins.

Retourner à Paris était donc un besoin universel, tellement avoué que l'on n'eût pas soupçonné l'implacable de Ravinel capable d'élever sa voix, du fond de sa retraite des Vosges, contre le projet d'amender l'article 9 de la Constitution. Il n'y avait qu'à attacher le grelot.

C'est M. Méline qui, dans la Chambre, a osé le premier crier : plions bagages ! Les trois quarts de ses collègues ont fait chorus. On a même voté la proposition d'urgence. Mais dans la presse et au Sénat, c'est autre chose. Il y a des indécis et des peureux.

— Toucher déjà à la Constitution, quelle imprudence !

— Dénégager sans avoir un appartement retenu d'avance, quelle folie !

— Montrons que la République est un gouvernement stable, qui n'a pas besoin de changer sa manière de vivre toutes les vingt-quatre heures !

Ces motifs d'opposition à la révision de l'article 9 sont pitoyables. Pourquoi ne pas répliquer tout simplement : « Ça va bien comme cela ; il suffit de l'harmonie rétablie des pouvoirs ; ne bougeons plus ! »

On peut bien admettre que l'œuvre constitutionnelle des législateurs, qui prirent M. Walon pour Saint-Esprit, n'est pas parfaite. Réviser la partie de cette œuvre, conçue en haine de la population libérale d'une grande cité, serait-ce une témérité qui mettrait en danger le reste des institutions ? Dès l'instant que ce danger n'existe pas et que les inconvénients funestes des délibérations du Parlement à Versailles sont démontrés, il n'y a pas de scrupules à avoir.

La meilleure des politiques est celle qui sait appliquer les réformes aux exigences du jour et les adapter au goût de l'opinion.

Le Versailles parlementaire ne jouissant plus de la faveur publique, que les droits de Paris soient reconnus, et que sous prétexte

Mgr Guibert. — Je constate avec plaisir que sous des expressions diverses, nous sommes tous d'accord sur le fond de la question. Les réformes proposées sont iniques et leur auteur est...

Mgr Freppel. — Un hérétique !

Janicot. — Un drôle !

De Mun. — Un misérable !

Villemessant. — Un polichinelle !

Veillot. — Un voyou !

Mgr Caverot. — J'aime cette charité chrétienne qui sait qualifier si justement les hommes et les choses.

Veillot. — Vous pouvez compter sur moi pour les adjectifs.

Villemessant. — Oui, oui, on connaît la spécialité de votre boutique : « Ici, on engue... à tant la ligne. »

Veillot. — Mon métier vaut peut-être mieux que le vôtre, qui n'a pas de nom dans la langue honnête.

Mgr Guibert. — Messieurs, ne semons pas la discorde parmi nous. Nous sommes déjà assez malades...

Le P. Basile. — Hélas ! de si beaux établissements...

Mgr Guibert. — ... Sans nous déchirer de nos propres mains, tournons plutôt notre énergie contre nos ennemis acharnés.

M. de Mun. — De l'énergie, voilà le mot. Je vous propose une affaire. Je reprends ma cuirasse

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

UN

NOUVEAU CONCILE

L'émotion causée dans le monde clérical par les projets Ferry ne fait que croître et augmenter.

C'est une véritable levée de goupillons contre une réforme qui tend à ramener l'enseignement aux lois de la Restauration et du très-chrétien Charles X.

Mais le tout n'est pas de crier, il s'agit de combiner les moyens de défense, de forger les armes du salut.

A cet effet, un concile de nos principales notabilités cléricales vient de se réunir dans la grande nef de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Nous pensons être les premiers à publier le compte rendu de ces grandes assises de l'ultramontanisme militant.

La présidence d'honneur est dévolue au général de la sainte Compagnie de Jésus et la présidence effective à Monseigneur Guibert, cardinal-arche-

vêque de Paris, qui inaugure ses fonctions par la petite allocution que voici :

Mes très-chers Frères,

Avant de vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'appelant à diriger vos travaux, laissez-moi vous exprimer le regret de ne pouvoir vous offrir un abri plus confortable que cette église en construction.

La nef, que dis-je, le projet de nef où nous nous réunissons, mes Frères, est ouvert à tous les vents, et plusieurs d'entre vous, peut-être, auront à souffrir des courants d'air, à s'exposer à des corizas ou à des rhumatismes ; qu'ils veuillent bien offrir ces morifications au Sacré-Cœur de Jésus, en songeant que Notre-Seigneur a subi bien d'autres supplices.

Villemessant. — Oui, mais il était sûr de resusciter, tandis que nous...

Mgr Guibert. — Vous dites ?

Louis Veillot. — Ne faites pas attention, c'est ce gros sybarite de Villemessant qui tremble pour sa peau de tambour.

Villemessant. — Depuis quand les écumeurs...

Janicot. — Attendez au moins pour vous injurier que la discussion soit engagée.

Veillot. — Suffit, je me réserve.

Mgr Guibert. — Je disais donc, mes frères, que si vous avez à subir à cette place l'intempérie des saisons, il faut d'abord offrir vos souffrances à Dieu et, ensuite, accuser la tiédeur des fidèles qui ne nous permet pas d'achever la construction de ce

de conserver intacte l'arche sacrée où une assemblée réactionnaire a enfermé nos destins, on ne se condamne pas indéfiniment à des va-et-vient ridicules, d'après lesquels on pourrait conclure que les élus du suffrage universel ont été inventés pour prouver que le mouvement existe en voyageant !

Puisque l'ordre subsiste et que la société n'a pas sombré avec la débâcle de l'ordre moral, à plus forte raison n'éprouverions-nous aucune émotion le jour où le Congrès prononcerait cette simple sentence : « L'article 9 n'existe plus ! »

L'AGITATION CLÉRICALE

Les cris de désespoir, que les projets de loi déposés à la Chambre par M. Jules Ferry font pousser aux dévots de saint Ignace, atteignent les dernières limites de l'effolement. On proteste, on pétitionne, on menace, on tente par tous les efforts humains et surnaturels « une agitation nationale ». Mais l'agitation n'aboutit pas ; le pays reste calme et insensible devant ce déchaînement de colères, qui fait trembler à peine les vitres des sacristies.

Si les cléricaux se sentent frappés au cœur, par le retrait de la collation des grades, par la suppression des lettres d'obédience, par l'interdiction de l'enseignement aux congrégations non autorisées, à qui la faute ? Au lieu d'éclater en imprécations contre les défenseurs de la société civile, qui ne fait que se mettre en garde contre leurs envahissements, ils feraient mieux de prononcer un profond *mea culpa*. C'est leur ambition qui les a perdus. Ils ne sont victimes que de leurs propres imprudences ; le « halte là » qui les arrête, ce sont eux-mêmes qui l'ont cherché.

Depuis sept ans, le parti cléricale, grâce aux complaisances du gouvernement ordremoralien, a affiché la prétention de régenter la société et l'Etat. Les privilèges que lui octroya l'Empire, en échange d'un patronage peu scrupuleux, ne lui suffisaient plus. Nous l'avons vu réclamer jusqu'à l'accaparement de la voie publique par des pèlerinages bruyants et des processions provocatrices. Pour comble d'audace, il a exigé que la France devint la risée de l'Europe, en se faisant consacrer par un vote officiel de l'Assemblée de malheur au culte de Marie Alacoque. Ce parti ourdissait, tout à son aise, un vaste plan de conjuration, pour mettre la main sur les écoles, et faire de la science contemporaine la servante de la théologie. Ces audaces ont agacé à la longue le lion débonnaire, qui a trouvé humiliant et dangereux d'être assailli dans sa demeure par des parasites effrontés, et qui s'est décidé à donner quelques coups de griffe. Les cléricaux ne subissent que la peine de leur incroyable ambition. Quiconque s'élève sera abaissé, dit la parole évangélique.

On peut même dire, à l'encontre des protestations furibondes de la presse veuillotine, que les projets de loi de M. Jules Ferry sont anodins, et ne renferment pas toutes les mesures d'assainissement exigées pour les excès de la propagande ultramontaine.

et ma latte, je provoque Jules Ferry en duel et, avec l'aide de Saint-Michel, je transperce ce nouveau Belzébuth.

Mgr Freppel. — Mauvais système. L'Eglise n'aime pas le sang versé...

Veillot. — Permettez, l'Inquisition...

Mgr Freppel. — L'Inquisition dont je ne renie pas les bienfaits...

Veillot. — A la bonne heure !

Mgr Freppel. — La Sainte Inquisition brûlait, étouffait, écarcelait, étranglait, pendait au besoin, mais elle ne versait pas le sang.

Coquille. — Ce n'est qu'une question de nuances. On pourrait s'arranger de façon à se mettre d'accord avec l'orthodoxie. Il y a des morts subites qui...

Le P. Basile. — Vous voulez parler d'une attaque d'apoplexie ?

Coquille. — Ou d'une... indigestion.

Villemessant. — Justement, Chesnelong qui est dans la partie, peut envoyer au maître d'hôtel de Jules Ferry, un jambonneau trichiné.

Chesnelong. — Permettez, permettez ! En politique, je puis me permettre certaines fuites, mais en charcuterie jamais ! (Murmures d'approbation.)

Mgr Freppel. — J'ajouterai, messieurs, que tout cela n'est pas sérieux. Ce n'est pas un homme seul qu'il s'agit de supprimer, mais toute une race maudite de révolutionnaires et de radicaux.

Janicot. — C'est cela, c'est cela !

La chaire des écoles va être interdite aux membres des corporations cosmopolites, que la loi ne reconnaît pas, et qui se soucient de la raison et du patriotisme comme les Zoulous du mardi-gras et du carême. C'est prudent. Les têtes mitrées seront écartées du Conseil supérieur de l'instruction publique, où elles faisaient prévaloir une suprématie intolérante. C'est encore mieux. Mais que d'ennemis resteront dans la place ! Que de facilités laissées encore à l'influence cléricale pour tenir les écoles sous son joug et dresser des barrières au progrès dans l'enseignement !

Reste la disposition légale, qui ouvre les portes des écoles communales et accorde un droit de contrôle permanent sur leur tenue aux curés de paroisses. Cette disposition suffit pour que les cléricaux conservent la plus grande part de la direction de l'enseignement primaire. Il leur est loisible de trouver dans l'exercice de cette prérogative, une arme suffisante pour battre en brèche les conquêtes du soi-disant esprit révolutionnaire, qui sape partout les bases de la société.

Restent surtout les fonctionnaires en soutane, qui ne dédaignent pas de faire partie intégrante de cette criminelle Université, que leurs frères en J.-C. conspuent, anathématisent et condamnent. Les projets de loi de M. Jules Ferry ne feront disparaître ni les inspecteurs, ni les proviseurs, soumis à l'autorité directe de leur archevêque.

Des universitaires aussi douteux ne doivent pas échapper pourtant à l'attention et à la rigueur de M. le Ministre de l'instruction publique.

Que servirait de dénicher les évêques des conseils supérieurs de l'instruction publique, si l'on continuait d'installer leurs caudataires dans tous les postes de l'enseignement ?

Si on chasse les cléricaux par la porte, il ne faut pas qu'ils rentrent par la fenêtre !...

Où est le Conservateur ?

La réélection de M. Andrieux dans notre quatrième circonscription peut être considérée comme un fait accompli.

En dépit des intransigeants, inventeurs de la candidature Ranc ou des originaux qui avaient imaginé d'exhumer Fond de Chaponost, le nouveau préfet de police demeure le seul candidat républicain.

Dans huit jours, il sera nommé, c'est une affaire entendue.

Seulement, nous nous permettrons de demander : Où est le candidat conservateur, dans cette élection ?

Où est le représentant des idées, des principes et des convictions de nos journaux réactionnaires ?

Eh quoi, absence complète ! Personne pour porter le drapeau de cette fameuse conservation sociale menacée par le radicalisme latent ! Personne à opposer à ce préfet de police républicain qui, depuis six semaines, est en butte à toutes les invectives de la presse bien pensante ?

Cet effacement piteux n'est-il pas significatif ?

Mgr Freppel. — Jules Ferry s'appelle : Légion. *Uno avulso non deficit alter.*

Coquille. — Admirable ! Et dire que l'on veut chasser un savant de cette force du Conseil supérieur de l'Instruction.

Mgr Freppel. — Il ne s'agit pas de moi, mes amis, mais du catholicisme menacé, proscrit, persécuté...

Mgr Caverot. — Rien n'est plus juste ; l'autre jour un des chevaux de ma voiture s'est abattu à Lyon, il devait y avoir là-dessous quelque complot révolutionnaire.

Mgr Guibert. — La Révolution est partout.

Mgr Freppel. — Il s'agit donc d'extirper cette lèpre, de convertir les populations égarées, en frappant leurs esprits par quelque exemple terrible, quelque nouveau fléau de Dieu...

Veillot. — J'ai votre affaire. Je me propose de fonder un *Univers*, à cinq centimes, dont les prédictions redoutables...

Villemessant. — Cela pourra toujours servir à empoisonner les égouts. Pourquoi n'organiserions-nous pas plutôt dans chaque département une vaste roulette à l'instar de Monaco. Les radicaux, qui ont tous les vices, s'y ruineraient comme Job, et quand ils seraient décaqués à fond de cale, on leur prêcherait dans toutes les églises, que c'est un effet de la vengeance céleste. Elle serait bien bonne.

Mgr Guibert. — Ce sont là des vengeances bien profanes. Ne vaudrait-il pas mieux qu'une intervention miraculeuse...

Nous n'aurons pas la cruauté d'insister sur la misère d'un parti réduit à un pareil dénûment.

Pourtant, nous avons le droit de dire : Avant de crier si fort, avant de vous ériger en seuls défenseurs de la propriété, de la famille, de la religion, etc., etc., avant de vous proclamer les uniques représentants du parti des « honnêtes gens », montrez-nous donc votre visage ; montrez-nous donc vos hommes ! Présentez-nous donc un candidat, un champion quelconque !

Mais non ! Ce grand parti n'a personne qui ose affronter la lutte : il se contente d'injurier et de maudire, et quand on le met en face des électeurs, en face du pays, il ne sait prouver qu'une chose : son impuissance et son néant.

LES CRIAILLERIES

Le dernier mouvement judiciaire a soulevé, comme on devait s'y attendre, les clameurs auxquelles nos oreilles commencent à s'habituer.

La révocation des deux avocats généraux de Paris, Hémar et Choppin d'Arnouville, ainsi que celle du substitut Thévenet, ont particulièrement exalté la bile et excité la rage des journaux réactionnaires.

Toutes les rengaines du vocabulaire de l'ordre moral se sont vues de nouveau mises à contribution : désorganisation judiciaire, abaissement de la magistrature, dislocation sociale, ... à quoi bon citer ?

Ces phrases toutes faites pourraient se jouer ou se moudre sur l'orgue de Barbarie, depuis qu'on nous en rabat le tympan.

Nous ajouterons même qu'il est absolument inutile de discuter des arguments de cette nature qui ne valent pas la peine d'être ramassés.

Le fait seul que les magistrats frappés sont défendus avec acharnement par la presse monarchique, prouve que le garde des sceaux de la République a bien fait de les révoquer.

Quand nous voyons le *Français*, le *Figaro*, le *Gaulois*, l'*Union*, la *Gazette de France* et leurs succédanés de province, prendre feu et flamme pour l'ex-procureur impérial Choppin d'Arnouville, pour les ordre-moraliers acharnés Hémar et Thévenet, il nous est difficile de croire que ces magistrats étaient des adhérents sincères et des serviteurs dévoués de la République.

Ils sont trop vos amis pour être des nôtres, et les protégés des journaux de la coalition monarchique doivent nous paraître absolument suspects.

Laissons donc de côté ces jérémiades intressées dont le tapage même indique que les dernières révocations ont frappé juste et qu'elles ont atteint nos ennemis dans leurs parties vives.

Seulement nous ne cesserons de le répéter : afin d'éviter ce renouvellement de plaintes et de clameurs, tous les quinze jours, ne vaudrait-il pas mieux en finir avec ces mouvements partiels, ne vaudrait-il pas mieux faire une fois pour toutes et en bloc ce travail d'épuration nécessaire ?

Il n'est pas très-malaisé ce nous semble de dresser le recensement de tous les magistrats hostiles à la République, rebelles à nos institutions légales, et de prendre vis-à-vis d'eux une mesure d'ensemble qui n'excitera pas plus de colères et de protestations que la mise à pied de deux ou trois procureurs ou substituts.

Le principe admis que le gouvernement ne peut être représenté que par des fonctionnaires disposés à le soutenir et incapables de passer à l'ennemi, pourquoi hésiter, tergiverser ou tâtonner dans l'application ? Pourquoi procéder à cette interminable

Mayol de Luppé. — Les miracles deviennent trop rares.

Chesnelong. — A qui le dites-vous ? Les boutteilles de Lourdes ont baissé de trente pour cent.

Veillot. — Moi, je pense que si l'on pouvait décider les Prussiens à nous envahir une quatrième fois, Jules Ferry et ses copains tireraient un peu vite leurs grègues.

Janicot. — Les Prussiens ne sont pas à dédaigner, mais comment les pousser à une campagne contre la France ?

Le P. Basile. — Est-ce qu'un nouvel attentat contre l'empereur Guillaume avec une adroite insinuation sur la complicité de Grévy et de Gambetta...

Coquille. — Oui, oui, le grand air de la *Calomnie* ! Malheureusement, on connaît le *Barbier de Séville*, à Berlin.

Janicot. — C'est dommage. Quelques petits bombardements auraient si bien fait notre affaire !

Mgr Freppel. — Il faut y renoncer, Bismark ne se battra jamais en notre honneur et nous ne pouvons demander notre vengeance qu'à la justice céleste.

Mgr Caverot. — Il y a le phylloxera. Le Beaujolais est déjà gravement atteint.

Chesnelong. — Pas assez !

Mgr Roussel. — Nous avons eu les inondations du Midi, sur lesquelles j'ai fait un si remarquable mandement. Qui sait si des prières publi-

épuration par tranches et par miettes, au lieu de s'en débarrasser définitivement ?

On n'en criera ni plus ni moins, on en criera même moins, et les services publics cesseront d'être en butte à des modifications et à des mutations nuisibles à la bonne marche des affaires.

Voilà trop longtemps que la République est debout, faites-la donc asseoir.

FEUILLES VOLANTES

L'*Officiel* s'est donné la semaine dernière de plaisants démentis.

— M. X..., nommé préfet à Fouilly-les-Oies, est maintenu à Berge-la-Carpe.

— M. Y..., nommé préfet à Rotrou-les-Melons, passe à la préfecture de Nogent-le-Combre.

— M. Z..., nommé préfet à Issy-Coq-en-pâte, permuté avec celui de Neuilly-Mât-de-cocagne.

Telles sont les contre-nominations qui ont paru dans le journal le plus sérieux et le plus infallible de Paris, vu qu'il a pour premier reporter à son service M. le Ministre de l'intérieur.

La nouvelle du départ de X..., à Berge-la-Carpe, avait produit une immense émotion. Le bal de la mi-carême, qui devait avoir lieu à l'hôtel de la préfecture, avait été contremandé aussitôt, et il en était résulté une *tolle* générale contre l'instabilité effrayante du gouvernement républicain, qui ne permet même pas de danser à jour fixe.

Est-ce que l'*Officiel* ne pourrait pas être poursuivi pour fausses nouvelles, quand il publie des nominations qui sont apocryphes ?

Et M. Lepère qui se laisse mener par le bout du nez par des préfets récalcitrants, dont l'un ne veut pas bouger, dont l'autre ne veut pas aller où on lui commande, est-il réellement maître chez lui ?

Un peu moins de facilité à se dédire, et un peu plus d'indépendance vis-à-vis des protecteurs qui imposent leur volonté, ne nuiraient point au prestige des ministres républicains !

— 0 —

M. Guibert, archevêque de Paris, s'en est allé à l'Elysée porter ses doléances et celles de tous les pères de famille chrétiens. Nous n'étions pas au colloque du prélat avec le Président de la République. Mais, nous ne croyons pas être loin de la vérité, en le résumant ainsi :

— Au nom du ciel, ne laissez point dépouiller le clergé, si dévoué, si charitable, si patriotique, de ses prérogatives !

— Monseigneur, je comprends votre douleur ; permettez que je la respecte par mon silence.

— Au nom du ciel, ne laissez point proscrire des amis de la jeunesse, qui font le bien et n'ambitionnent que l'honneur d'être les sauveurs obscurs de la société ?

— Monseigneur, vous diriez cela avec plus d'efficacité à mes ministres.

— Au nom du ciel, ne laissez pas violenter la liberté de conscience !

— Monseigneur, je proclame les lois, j'en surveille l'exécution, mais je ne les fais point. Il est de mon devoir de ne pas peser sur les délibérations de la Chambre.

Après quoi, M. Guibert est sorti de l'Elysée, fort étonné que le Président de la République ne fasse pas marcher la France comme il fait marcher, lui, son diocèse.

Ce qui surprend plus justement le public, c'est que, en face des périls incommensurables dont le flot montant du radicalisme menace la société, les cléricaux recourent aux moyens humains, aux influences mondaines.

ques ne feraient pas déborder un peu plus la Garonne ou l'Adour ?

M. Chesnelong. — Ne me parlez pas de ces fleuves et rivières du Midi. A peine sont-ils sortis de leur lit, qu'ils se hâtent d'y rentrer.

Mgr Freppel. — Oui, la nature ne nous protège pas suffisamment. Nous manquons de cataclysmes.

M. Beslay fils. — On signale pourtant quelques faillites. Le commerce va très-mal.

Janicot. — Sans doute, mais ces faillites atteignent également les gens bien pensants.

Coquille. — Ah ! si une bonne petite peste...

Veillot. — Une peste, c'est une idée. D'autant plus que rien n'est plus simple. Il ne s'agit que de l'aller chercher à Astrakan. Je propose Villemessant pour cette mission de confiance.

Villemessant. — Inutile, mon cher confrère. Promenez-vous simplement à travers les rues, votre vue seule suffira à donner le choléra.

Mgr Guibert. — Encore des personnalités ! Hélas, je crains bien que nous n'en arrivions à réaliser la parole de l'Evangile : « Toute maison divisée, périra. »

Le Suffrage universel. — C'est à moitié fait, monseigneur.

ont N.-D. de Lourdes à leur disposition, et ils vont solliciter M. Grévy ! Il leur serait très-facile d'organiser des tridiums ou d'aller en pèlerinage sur la colline Montmartre, et ils se livrent à un pétitionnement qui est un affront à la puissance de la foi.

C'est le cas, ou jamais, de provoquer un miracle.

MM. les cléricaux, demandez plutôt au ciel la conversion de M. Jules Ferry, et qu'à vos prières l'inspiration subite lui vienne d'aller finir ses jours à la Grande-Char-reuse !

Prenez le chemin de l'Eglise, et non pas celui de l'Elysée !

—o—

A la buvette de la Chambre, entre deux députés, dont l'un déplore, dans son département, la perte d'un préfet sympathique, et dont l'autre a obtenu le maintien du sien : — Il va bien le successeur de M. de Marcère ; sous peu il sera la terreur des préfets !

— Mais, non !... Il en est le père !

LES FRÈRES ENNEMIS

La succession politique de l'amiral Touchard, dans le 8^e arrondissement de Paris, est une véritable pâtée, que les cynocéphales de la réaction se disputent entre eux.

On ne sait pas encore à qui restera la victoire : Binder tient la pâtée entre les dents, mais Godelle mord l'oreille de Binder, Dalligny plante sa griffe dans les flancs de Godelle.

Pendant que ces frères ennemis sont directement aux prises, le comité conservateur, qui devrait désigner le préféré des trois, garde le silence, et les journaux bien penchés, loin d'arrêter la lutte fratricide, soufflent le vent de la discorde.

Aussi, Binder ne lâche pas la pâtée ; Godelle la convoite avec des yeux flamboyants, Dalligny tend vers elle sa patte menaçante.

Les électeurs vont intervenir ; mais à qui troyer légitimement la proie ?

Mettions-nous à la place des bonnetiers et des marchands de chandelles, qui ont à se prononcer entre les mérites particuliers des trois fortes têtes de l'opposition. Quel embarras et quelles terribles angoisses !

Son journal dit à celui-ci : « Prenez M. Binder ; celui-là, au moins, a fait ses preuves ; c'est un carrossier habile, qui sait ce qu'il faut pour débarrasser le char de l'Etat. »

Son journal dit à cet autre : « Optez pour Godelle, car les déclarations de M. Binder sont empreintes d'un certain vague qui mérite pas confiance. »

Et l'un et l'autre trouvent dans un troisième journal, également réputé pour les bons conseils, cette troisième invite : « Il n'y a que Dalligny pour coopérer loyalement à l'œuvre de reconstruction sociale. Binder est trop orléaniste et Godelle trop bonapartiste. »

Comment se reconnaître dans ce tohu-tahu de recommandations honorables ?

Faute de lumière, les électeurs du 8^e arrondissement, que la République n'a pas encore touchés de sa grâce, pourraient se décider pour le candidat ratapoil qui a le plus de chances. Ici survient encore la difficulté de reconnaître celui qui tient le bout de la pâtée.

— C'est Binder qui est favori ! — C'est Godelle qui a tous les parieurs ! — C'est Dalligny qui est sûr d'arriver premier ! Allez deviner dans ce concert de prophètes contradictoires !...

Les électeurs de feu Touchard n'ont plus à évoquer son âme pour savoir au juste quel candidat qui est le plus digne d'aller siéger sur son fauteuil.

Saint Touchard, inspirez vos amis ! Hélas ! Touchard a oublié d'emporter dans son monde le porte-voix de son banc de député, et il est fort probable que ses ordres ne pourront pas parvenir à ses anciens électeurs !

Désorientés, dépités même, ceux-ci restent en grande partie chez eux et laissent trois frères ennemis s'arracher les uns les autres un os qui leur glissera très-cer-nement entre les mains.

Encore un fier exemple de l'union conservatrice !

Quelle ère de paix pour la France, si le Mai avait réussi !

TRIPOTAGES

La grosse affaire de la Conversion est terminée, en ce qui touche M. Léon Say. De toutes les explications fournies à la tribune de l'honorable ministre des finances de la République, les bruits calomnieux répandus contre lui sont tombés d'eux-mêmes. Mais, il est d'autres personnages dont la réputation n'est pas sortie des débats aussi facilement immaculée.

Ces personnages sont d'abord : M. Mo-

reau, syndic des agents de change de Paris, ensuite M. de Rothschild, son auguste protecteur ou patron.

Vous connaissez la scène décrite par M. Léon Say avec beaucoup de netteté.

Le ministre sort du Conseil où l'on vient de décider le rejet de la Conversion, il rentre à son hôtel, lorsqu'il est atteint au milieu de l'escalier par M. le syndic Moreau.

En quelques mots, M. Léon Say lui communique le résultat de la délibération.

Que fait M. le syndic Moreau ?

Va-t-il faire immédiatement afficher ces renseignements à la Bourse, comme c'était son devoir ?

Pas du tout : M. le syndic Moreau prend ses jambes à son cou et vole comme une flèche à l'hôtel Rothschild !

Là, que s'est-il passé ?

Assurément, aucun des intéressés ne le dira, pas plus M. Moreau que M. de Rothschild.

Mais, personne ne sera assez naïf pour penser que l'entrevue de ces deux messieurs a roulé uniquement sur la maladie des pommes de terre ou le dernier discours de M. Baudry d'Asson.

M. le syndic Moreau ne fera croire à personne non plus, qu'il se rendait chez M. de Rothschild, comme par hasard, à seule fin de lui demander s'il avait bien passé la nuit.

M. Moreau offre de montrer aux incrédules son carnet d'opérations.

Ah ! le beau carnet.... ! Non, non, Calino, lui-même, ne se paierait pas de semblables défaites. Quand un syndic d'agents de change ayant la primeur d'une grave nouvelle politique, va la communiquer dare dare à un financier qui s'appelle Rothschild ou Pereire, ce n'est évidemment pas pour enfilier des perles.

Demandez aux rentiers étrillés !

Eh bien ! nous ne devons pas hésiter à signaler ces tripotages comme scandaleux !

Nous ne devons pas hésiter à qualifier de leur vrai nom de semblables manœuvres financières : ce sont des fourberies et des vols !

Le grec qui fait sauter la coupe à une table d'écarté, l'escroc qui a sa manche pleine de cartes biseautées, ne sont pas plus coupables que le banquier ou banquiste qui exploite à son profit une information obtenue par surprise et par fraude.

Jouer à coup sûr devant un tapis vert ou jouer à coup sûr autour d'une corbeille, constitue une coquinerie absolument identique.

Le tripoteur de Bourse, dans ce cas, est même un gredin plus raffiné et plus dangereux, puisqu'il ne court pas le risque de se voir retourner son paletot et d'être livré au commissaire.

Nous ne sommes pas suffisamment versé dans les mystères du Code pénal, pour savoir si les escroqueries de l'agiotage peuvent, en certaines circonstances, être recherchées et poursuivies correctionnellement.

Il est plus probable, malheureusement, que les mailles du filet judiciaire, bonnes à attraper le menu fretin, se brisent devant les efforts des gros poissons.

Mais, à défaut de répression effective, il est un châtement moral que l'on peut infliger aux loups-cerviers de la haute finance :

C'est de signaler leurs pratiques et leurs agiotages au mépris public, c'est de montrer la souillure de certaines fortunes acquises sur le dos des pauvres diables qui n'ont pas un syndic d'agents de change à leur disposition, pour leur donner la primeur des grandes nouvelles.

Vous pouvez vous intituler après cela : princes, ducs, comtes ou marquis de la finance, vous pouvez éblouir de vos millions ou de vos milliards quelques badauds éblouis ;

Il est un autre titre de noblesse que vous méritez bien mieux et qu'aucun honnête homme ne vous contestera, c'est celui de chevaliers d'industrie.

CELA NE SUFFIT PAS !

Pendant l'intervalle qui a séparé le 14 octobre du 5 janvier, la presse républicaine n'a cessé de protester contre les diplomates,

réactionnaires de la plus belle eau, que le gouvernement avait à son service dans presque toutes nos ambassades.

On s'étonnait justement que les intérêts de la République fussent surveillés au dehors par des créatures des régimes déchus.

Mais, le maréchal avait ses protégés, et plutôt que de contrarier le maréchal, M. Waddington laissa subsister cette anomalie ébouriffante de faire représenter la France à Londres, Vienne, Berlin, etc., par des ennemis de ses institutions.

Le maréchal démis, trois ambassadeurs qui servaient le Mac-Mahonnat et non leur pays, ont reçu leurs lettres de congé.

Cela ne suffit pas !

Tous nos palais d'ambassades sont peuplés de vieilles perruques, qui regardent les successeurs de leurs nobles patrons comme des intrus, et, de jeunes gands qui, entre deux polkas, parlent volontiers du roy ou donnent des nouvelles de leur prince parti en guerre chez les Zoulous.

A Londres, par exemple, tout le personnel de M. le marquis d'Harcourt est resté en place. Un superbe personnel, comme on peut en juger ! Secrétaires, M. le comte de Montebello, M. le comte de Kergolay, M. le comte de Florian ; attachés, M. le vicomte de Ségur d'Aguesseau, le marquis de la Ferronays, M. Borel de Bretizel, etc.

C'est par ce monde aristocratique et sincèrement ordre-moralien, que passent toutes les confidences du gouvernement républicain.

Franchement, le maintien en fonctions de tous ces fils des couches aristocratiques, auxquels le blason tient lieu de talent, pour la plupart, nous paraît un scandale et une duperie.

Le retrait des ambassadeurs, affiliés à la conspiration monarchique ne suffit pas. Il faut surtout à la République des serviteurs sympathiques et dévoués. Que l'on épure les ambassades, comme l'on a épuré les préfectures et les parquets !

Nous ne sommes nullement tenus de fournir aux puissances étrangères des conducteurs de cotillon !

L'insuffisance oratoire de M. Waddington n'est rien en comparaison de l'indignité des auxiliaires de sa politique, qu'il conserve à l'étranger.

Pour notre part, nous lui contesterions son portefeuille, moins parce qu'il ne descend pas en ligne droite de Démosthènes, que parce qu'il abandonne les secrets de l'Etat à des confidentiels en sous-ordre, qui ne sont rien moins que les serviteurs de la République.

REGRETS !

Il ne manquait plus que cela. Le gouvernement vient de faire distribuer aux députés un projet de loi sur les exécutions capitales, et tous ces satisfaits le voteront, c'est sûr. Voilà la guillotine escamotée ; on coupera le cou aux gens dans une cour de prison ; c'est à vous dégoûter d'être assassin. N'avoir pas là un ami qui vienne vous dire adieu, c'est navrant.

Puis c'était si gentil à voir, une exécution ! Pourquoi en priver le pauvre monde ? On n'a pas déjà tant de moyens de se distraire !

Se faisait-on une bosse, ces jours-là ! D'abord, la veille au soir, on prenait sa petite pointe, Guguusse, Anatole, Alphonse, la grande Amélie, la petite Paquita, tout le monde était sur le pont ; on ne se couchait pas ; on courrait les bastringues, on soupait, et puis, à une ou deux heures du matin on allait prendre sa place ; il fallait y être à la première heure pour l'avoir bonne. On achetait pour quelques sous de salé assorti, on emportait du vin, et on tuait le temps à godailler, à raconter des histoires : une vraie rigolade.

Ah ! quand la voiture arrivait, quand le pauvre diable descendait, suivi du prêtre, il y en avait bien quelques-uns, les novices, à qui cette vue rabattait le caquet ! Heureusement, il se trouvait toujours là un ou deux bons zigues qui avaient le mot pour rire, et qui faisaient des réflexions pour amuser la société, et pour empêcher la sensiblerie.

Puis on voyait monsieur Roch, avec son air bon enfant ; il semblait que ça ne devait pas faire de la peine d'être diminué par cet homme-là.

Enfin la planche s'abaissait, le couperet tombait. Ce n'était plus des morts de mélodrame, comme aux Célestins ; c'était vrai, ça, au moins. On voyait le sang jaillir ; on l'entendait siffler, si on avait la chance d'être placé tout près. La tête roulait ; la justice des hommes était satisfaite, comme disent les journalistes.

Là-dessus, on allait prendre un verre de raide, pour se refaire, en attendant la prochaine.

Eh bien ! On va supprimer tout ça, et vous verrez qu'il n'y en aura pas un, dans cette Chambre de malheur, pour leur dire leur fait, à tout ces rebrasseurs de lois. Il n'y aura plus que les gens de la justice et quelques privilégiés qui pourront voir guillotiner, et ceux qui n'ont pas de protections en seront réduits à faire les frais d'un *Petit Lyonnais* pour avoir des détails.

A quoi ça sert-il donc qu'il y ait des assassins et qu'ils soient condamnés à mort, si on ne peut plus les voir exécuter !

THEATRES

Grand-Théâtre. — L'éclat de ses quatre premières soirées a engagé M. Faure à donner, — ce verbe étant pris au figuré, — une série nouvelle de trois représentations terminées irrévocablement cette semaine par la *Favorite*.

Après *Faust* et *Hamlet*, M. Faure s'est fait entendre dans *Guillaume Tell*. Nous n'aurions garde d'insinuer que son succès a été moins vif avec l'œuvre de Rossini qu'avec celles de Gounod ou d'Ambroise Thomas.

Il s'y montre, comme ailleurs, incomparable chanteur et comédien, mettant en pleine lumière les moindres phrases des réciatifs, fouillant le rôle dans tous ses coins et recoins, initiant le spectateur à une foule de détails, d'intentions musicales ou scéniques, qui échappent à tous les autres interprètes du personnage.

Et pourtant Hamlet reste encore le triomphe de ce grand artiste ; c'est toujours le rôle dont l'exécution inimitable s'impose le plus au public, et dans lequel il produit la plus profonde et la plus prodigieuse impression.

C'est que, nous l'avons dit déjà, Hamlet est cette création absolument parfaite, sortie autant du cerveau que de l'imagination de M. Faure que de la pensée des librettistes et du compositeur ; tandis que dans *Guillaume Tell*, M. Faure a forcément suivi des chemins battus par ses devanciers.

Tout en fournissant au personnage son cachet particulier, il rencontre dans son interprétation des souvenirs et des comparaisons. Celle de M. Lasalle, entre autres, vient naturellement à l'esprit, et nous ne savons vraiment si, aujourd'hui la voix puissante, le style large et correct, les allures vigoureuses, que le pensionnaire de l'Opéra offre au héros de Rossini, ne lui conviennent pas autant que la suprême distinction et l'autorité de M. Faure.

Quant à la *Favorite*, réservée pour ses adieux, assurément ceux qui auront l'heur de l'entendre soupirent les romances de Donizetti ne regretteront point leur soirée. Ainsi qu'avec Hamlet, nul autre interprète du roi Alphonse ne saurait être comparé à M. Faure, ni dans le passé ni dans le présent, — ni dans l'avenir, sans doute : par cette raison que, si l'avenir nous révèle un talent atteignant la perfection de celui-ci, ce ne sera probablement pas dans le répertoire de Donizetti qu'il ira chercher ses créations et ses succès.

La décentralisation dramatique et musicale n'est plus un vain mot à Lyon. Point ne s'agit ici de quelques leviers de rideaux joués de temps à autre et ne comptant guère dans le mouvement littéraire de notre époque. Que non pas.

On répète actuellement et l'on donnera sous peu aux Célestins, une comédie en vers — naturellement — de ce charmant et délicat esprit auquel nous devons de si ravissants poèmes, — nous avons nommé M. Josephin Soulayr. Les deux actes de *Un grand Homme qu'on attend*, nous arrivent directement de notre compatriote, en passant par le Théâtre-Français, où il faut attendre trop longtemps son tour. M. Soulayr, ayant retiré son ouvrage, l'a offert à M. Aimé Gros qui n'a pas hésité deux minutes à le mettre à la scène.

Est-ce une indiscretion d'ajouter à ces lignes, que sur une intrigue très-simple, M. Soulayr a écrit deux actes qui sont un petit chef-d'œuvre d'esprit et d'humour — un véritable régal pour les gourmets ? Ce sera un fleuron de plus à la couronne de notre poète.

Au Grand-Théâtre, une autre nouveauté va éclore. Mis en goût par le succès d'*Etienne Marcel*, M. Aimé Gros a reçu et vient de mettre à l'étude un grand opéra inédit en quatre actes et six tableaux. *Malatesta*, — tel est le titre de l'œuvre, — pas-era au commencement de mai, sans doute. Son auteur, inconnu encore pour le public et pour nous, appartient, dit-on, à l'ancienne école musicale, à l'école mélodiste. Sauf erreur, les rôles sont distribués à MM. Stephanne, Delrat, Plançon et à M^{lle} Mézery.

Deux grands opéras inédits en une saison ! Voici le Grand-Théâtre de Lyon en train de créer une redoutable concurrence aux deux seules scènes lyriques de Paris, capables d'un tel tour de force, le Grand-Opéra et l'Opéra-Comique.

Si, comme nous l'espérons, la commission du budget adopte la proposition de la sous-commission des Beaux-Arts, de partager entre quelques scènes départementales la subvention attribuée à l'ancien Théâtre-Lyrique, le gouvernement ne saurait hésiter à en appliquer une partie à nos théâtres municipaux, qui sont incontestablement à la tête du mouvement artistique de la province.

Nous aurons, du reste, le loisir de revenir sur cette question.

Le concert de M. A. Luigini, annoncé pour le 22 Mars, remis afin de ne pas interrompre les représentations de M. Faure, est définitivement reporté au 26 avril. Cette date aurait sans doute pu se trouver très-sensiblement rapprochée, s'il avait été possible à M. Luigini de profiter de la présence du célèbre baryton pour augmenter l'attrait de son concert.

Ce concours semblait tout indiqué, soit comme témoignage — mérité — de sympathie envers un chef d'orchestre, ayant pour sa bonne part contribué à l'éclat des représentations, soit pour clore brillamment au Grand-Théâtre les soirées de M. Faure.

Mais — assurent les échos des coulisses — celui-ci aurait mis à ce concours une estimation si haute, si haute, que M. Luigini a reculé devant la satisfaction toute platonique de faire entendre une fois de plus ce merveilleux talent.

Ces échos de coulisses sont probablement fidèles. On n'ignore pas, en effet, que le grand chanteur est doublé d'un excellent financier. Le second cède rarement le pas au premier. Dans cette occurrence, par exemple, le financier lui a emporté sur l'artiste, et celui-ci s'est incliné devant les « arguments irrésistibles » de celui-là, en lui prouvant que l'or n'est pas une chimère, comme le croyait Robert de Normandie.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, suc.

